

L'assistance aux formalités de reprise d'entreprise

*Cédant et repreneur
d'entreprise artisanale*

**La CMA vous accompagne
dans les formalités
juridiques**

► Contacts

**Service accueil formalités
des entreprises
CFE / RM**

• Toulouse
05 61 10 47 71
cfe@cm-toulouse.fr

• Saint-Gaudens
05 61 89 99 87
cdufour@cm-toulouse.fr



www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Accompagner, simplifier et centraliser les déclarations liées à la reprise d'une entreprise et délivrer les extraits d'inscription au répertoire des métiers.

► Bénéficiaires

Tous les repreneurs d'entreprise artisanale en entreprise individuelle ou en société.

► Prestation

La CMA vous apporte :

- l'information sur les pièces à fournir,
- l'assistance lorsque le dossier est incomplet.

La CMA vous délivre :

- les récépissés de déclaration des formalités,
- le numéro SIREN.

La CMA transmet :

- la formalité aux organismes partenaires.

► Modalités

Au service accueil formalités des entreprises :

- Toulouse sans rendez-vous,
- Saint-Gaudens sur rendez-vous.

Par courrier ou par Internet.

► Partenaires

INSEE, URSSAF, RSI, Services fiscaux, Chambre de commerce et d'industrie, Greffe du tribunal de commerce.

► Références

4 596 formalités réalisées en 2009.

► Tarif de la prestation

Tarif suivant la réglementation en vigueur (loi de finance).